

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24441125***Déposé
30-10-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0822734006

Nom(en entier) : **FONDATION I SEE**

(en abrégé) :

Forme légale : Fondation d'utilité publique

Adresse complète du siège Chaussée d'Alseberg 869
: 1180 Uccle**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS, STATUTS (TRADUCTION,
COORDINATION, AUTRES MODIFICATIONS)

Il résulte d'un acte reçu par Anthony Leleu, notaire associé à la résidence de COMINES, en date du 25/10/2024, qui sera enregistré dans le délai légal, que l'organe d'administration exerçant les prérogatives de l'assemblée générale a pris les décisions suivantes, ci-après reprises par extrait :

Première décision

L'organe d'administration constate que suite à l'entrée en vigueur du Code des sociétés et des associations, et en application de l'article 39, §1, alinéa 1 et 3 de la loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations et portant des dispositions diverses (1), la société a continué d'exister comme Fondation d'utilité publique depuis le 01/01/2020.

L'organe d'administration décide d'adapter les statuts aux dispositions du Code des sociétés et des associations comme il sera dit ci-après, en conservant la même forme légale.

Deuxième décision

En conséquence des décisions précédentes, l'organe d'administration décide d'adopter une refonte intégrale des statuts de l'association, qui seront dès lors en concordance avec le Code des sociétés et des associations, comme suit :
(le texte intégral est déposé)

Troisième décision– organe d'administration.

L'organe d'administration prend acte de la fin du mandat par démission de :

- Monsieur EYCKERMAN Alain Jean Marie Francis, demeurant à 6530 Thuin. .
- Madame ZOETAERT Pascale Angèle Gilberte Palmyre, demeurant à 1490 Court-Saint-Etienne.

Prend acte de la fin du mandat pour cause de décès de :

- Monsieur DE BOE Alex Christian Gérard.

L'organe d'administration de l'association est donc composé actuellement comme suit :

- Monsieur STORME Frédéric Charles André Denis, demeurant à 1332 Rixensart (Genval).
- Monsieur JEUNIEAUX Jean-Louis Jacques Gérard Ghislain, demeurant à 1170 Watermael-Boitsfort.
- Monsieur WAMPACH Pierre Jacques Robert, demeurant à 1190 Forest.

Est également administrateur de droit en sa qualité de fondateur :

- Monsieur STORME Frédéric Charles André Denis, demeurant à 1332 Rixensart (Genval).

et ce, pour tous, pour une durée indéterminée. Les mandats d'administrateurs ne sont pas rémunérés.

Quatrième décision

L'organe d'administration confirme que le siège de l'association reste établi actuellement à 1180 Uccle Chaussée d'Alsemberg 869.

L'organe d'administration décide de ne pas faire usage de la faculté de publier une adresse internet et une adresse électronique.

Cinquième décision – Procurations
(...)

L'organe d'administration mandate Monsieur Charles Wampach, de Fisco Drive, dont le siège social est établi Avenue d'Itterbeek 268
1070 Bruxelles (Anderlecht), TVA BE0541.910.492, avec faculté de subrogation ou de substitution, à l'effet de faire toutes les inscriptions à la Banque-Carrefour des Entreprises, de procéder à toutes sortes de modifications ou de radiations, d'accomplir les formalités d'inscription, de modification ou de suppression auprès des diverses administrations et de signer à cet effet aussi toutes les pièces et tous les actes, y compris tous les documents et formulaires destinés aux guichets d'entreprise agréés.

Pièces déposées conjointement : expédition de l'acte – statuts coordonnés.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE,
Anthony Leleu, Notaire